

Boyer, Alphonse François

Cote de référence	FR ANOM COL H 924
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H924/boyeralpho
Condamné en	1890
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	1796

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

